

7-1-2
Délibération afférente aux documents budgétaires

CONSEIL MUNICIPAL de St-Thomas-de-Cônac (Charente-Maritime) Délibération N° 2024_13

Séance du 04 mars 2024

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 14
Procuration : 1
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

<u>Date de convocation</u>
26/02/2024

<u>Date d'affichage</u>
08/03/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

08/03/2024

et publication du :

08/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre mars à 20h00, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hughes SCIARD

Etaient présents :

M. CASTANO Didier, Mme CHAUSSE Tracey, M. COULON Hervé Jean-Noël, Mme COUNIL Marie-Hélène, M. COURPRON Jean-Claude, M. COURPRON Tony, M. DELAGE Vincent, M. FARFIER Floris, M. FEUGNET Christophe, Mme MARCHAIS Gisèle, M. POINTREAU Nicolas, Mme POUZAUD Danielle M. SCIARD Hughes, Mme TESSIER Georgette.

Procuration(s) : Fabrice LATASTE à Jean-Claude COURPRON

Etai(ent) absent(s) : **Le Maire s'étant retiré pour le vote**

Etai(ent) excusé(s) : Fabrice LATASTE

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Marie-Hélène COUNIL

Objet : Vote du compte administratif 2023 DU LOTISSEMENT DES CHENES

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame POUZAUD Danielle, à l'unanimité des membres votants, vote le compte administratif du Lotissement des Chênes de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	15 000,00
Réalisé :		2 007,60
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	15 000,00
Réalisé :		15 000,00
Reste à réaliser :		0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	15 000,00
Réalisé :		2 007,60
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	15 000,00
Réalisé :		2 007,60
Reste à réaliser :		0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	12 992,40 €
Fonctionnement :	0,00 €
Résultat global :	12 992,40 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ST THOMAS de Cônac
Le Maire, Hughes SCIARD

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 – 211704101-20240304-2024_13-BF

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 08/03/2024

